ENTRE NOUS

La LETTRE du Maire

Actualité trimestrielle

N° 58 - JUILLET 2014

Edito

Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

UN CONSEIL DES SAGES : L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

La création d'un Conseil des Sages permet de mettre la disponibilité des anciens et leurs compétences au service de la ville et de l'ensemble de ses habitants. Les Sages contribueront à resserrer les liens entre les générations avec une analyse riche de leurs connaissances et de leur mémoire des racines de notre ville. La volonté du groupe " réussir notre ville " est en effet de mettre en place tout au long de son programme de nouvelles formes de participation et de médiation sociale.

Pourquoi un Conseil des Sages ?

Le Conseil des Sages est un groupe de réflexions et de propositions qui, par ses avis et études, éclaire et conseille le Conseil Municipal sur différents projets. Cette démarche s'inscrit dans une logique de démocratie participative.

C'est une instance consultative et les décisions appartiennent aux seuls élus.

Que fait-il ?

- Il peut être sollicité sur des questions d'intérêt général,
- Il donne son avis sur des dossiers soumis par la municipalité,
- Il peut donner des conseils sur des problèmes spécifiques (transports, solidarité, délinquance, circulation...),
- Il peut aussi être à l'initiative de projets et de réflexions à mener,
- Il travaille avec les autres structures participatives (ateliers de vie de quartier, conseil des jeunes etc...),
- Il apporte une critique constructive à l'action municipale et mène une réflexion permanente sur la vie locale.

Comment fonctionne-t-il ?

Le Conseil des Sages organise ses travaux au sein de groupes, si possible en accord avec les commissions municipales. Elus et techniciens peuvent alors apporter ponctuellement leur concours.

Le Conseil des Sages peut soulever des problèmes spécifiques qu'il souhaite approfondir. Il les soumet alors au Maire pour avis.

Lorsque le Maire le juge nécessaire, il peut solliciter l'avis du Conseil des Sages sur un thème où leur expérience s'avère indispensable.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous investir au sein de ce conseil ? Vous pouvez :

- soit adresser un courrier à Monsieur le Maire en indiquant vos centres d'intérêts, vos projets et dossiers qui vous tiendraient à cœur,
- soit prendre rendez vous avec Monsieur le Maire à l'accueil de la Mairie.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Claudine FLORENTIN
Adjointe à la Communication

TRIBUNE LIBRE

LANEUVEVILLE AUTREMENT

Service minimum pour l'aménagement des rythmes scolaires

La réflexion sur les rythmes scolaires a été initiée en 2010 par Luc Chatel, à l'époque Ministre de l'Education. Les rapports des experts dans le domaine de l'éducation démontrent en effet que la semaine scolaire de 4 jours à raison de 6h de classe par jour ne favorise pas les apprentissages et qui plus est, se révèle fatigante pour les enfants.

Par un décret de janvier 2013, son successeur Vincent Peillon, sans concertation sérieuse, prend la décision de réformer ces rythmes scolaires avec 2 objectifs essentiels :

. mieux répartir le temps scolaire sur 4,5 jours par semaine à raison de 5h30 maximum par jour et de 3h30 maximum par demi-journée.

. proposer des activités périscolaires gratuites après la classe.

En octobre 2013, le projet de la municipalité est présenté aux enseignants, aux parents d'élèves et aux membres de la commission vie scolaire. Ce projet s'inscrivant dans le cadre défini par le décret Peillon, a réuni une majorité sur l'arrêt du temps scolaire à 15h30 avec mise en place du Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) de 15h30 à 16h45.

Après le remaniement ministériel d'avril 2014, le nouveau Ministre de l'Education, Benoît Hamon, propose d'assouplir le dispositif en regroupant les activités sur une demi-journée par semaine.

En mai 2014, suite au décret Hamon, le Maire annonce dans la Lettre du Maire n° 57 son intention de revoir unilatéralement le projet pour Laneuveville. Il envisage de fixer la fin des cours à 16h00 et de regrouper les activités périscolaires sur 1 après-midi qui pourrait être le vendredi.

Outre l'absence de concertation, nous lui faisons observer que cette proposition va à contre sens des expertises sur les rythmes de l'enfant.

Le Maire décide de provoquer la réunion des 5 conseils d'écoles extraordinaires (un par école) les 20 mai et 22 mai pour leur soumettre sa proposition mais une majorité reste favorable au projet initial.

Bien entendu celui-ci prend acte de ce vote tout en restant évasif sur la suite : "un vote ne se conteste pas même si ce n'est pas celui voulu par la mairie. Il y aurait peut-être des activités périscolaires courtes, ou longues, ou pas du tout..."

Le 12 juin, nouveau rebondissement, lors d'une réunion où seuls les parents d'élèves élus et les ATSEM étaient conviés, nous apprenons que finalement les activités périscolaires ne seront proposées que les lundis et jeudis. Des groupes de travail sont organisés le 23 juin dans les trois groupes scolaires pour fixer les modalités d'organisation des activités et les parents doivent inscrire leurs enfants avant le 4 juillet, sans connaître le contenu des activités proposées, en prévision de la rentrée.

Les mardis et vendredis, les enfants quitteront l'école dès 15h30 ou pourront rester à la garderie payante.

Une réunion publique d'information a eu lieu le 25 juin. La salle des fêtes était bien remplie et les nombreuses interventions des parents ont montré leurs inquiétudes et leurs besoins d'informations claires. Peu de réponses ont été apportées sur le contenu des TAP qui devraient démarrer fin septembre. Face aux interpellations des parents, l'adjointe aux Ecoles a essayé de faire porter la responsabilité des choix contestés sur les parents d'élèves élus. On est bien loin de l'idée d'une démocratie participative, voire même simplement d'une vraie concertation ...qui aurait permis de lever les inquiétudes légitimes des parents face à une réforme compliquée à mettre en place.

Emmanuelle LUDWIG Jean-Yves JOINEAU Danièle HUEL
Claude BLAQUE Evelyne LEURET

Groupe de la Gauche Laneuvevilloise " Laneuveville Autrement "

Nous vous donnons rendez-vous lors de notre prochaine permanence, le samedi 6 septembre de 9h00 à 11h00 en mairie.

DROIT DE REPONSE DU MAIRE

Rares sont les fois où je me permets d'intervenir en réponse directe à l'opposition sur ses écrits qui n'engagent qu'elle et que nous ne modifions en aucune manière. Mais quand l'information n'est pas juste ou volontairement incomplète, il convient de réagir. Ainsi : où est-il écrit dans le numéro 57 de la lettre du Maire que je fixerais la fin des cours à 16h ? Pourquoi n'est-il pas précisé que la convocation des conseils d'école extraordinaires était de la responsabilité de l'Education Nationale et non du Maire et qu'ils ont été bien encadrés par l'Inspecteur de l'Education Nationale et le directeur du groupe élémentaire Montaigu ? Pourquoi pas un seul mot sur le financement ? Pourquoi se défausser sur l'adjointe aux affaires scolaires alors qu'il était flagrant que les résultats du vote ont été influencés par des représentants de parents d'élèves de la liste"Laneuveville Autrement "ou proches de la liste ? Un peu d'honnêteté intellectuelle ne nuirait pas mais c'est leur problème, nous avons mieux à faire avec les Laneuvevillois et les Phlinois même si nous ne sommes pas à l'abri d'erreurs car il n'est pas de vérité qui soit universelle.

Le Maire

REUSSIR NOTRE VILLE

La liste "Réussir notre Ville" s'est constituée en groupe majoritaire afin de représenter tous les habitants de notre belle commune.

La création de ce groupe s'inscrit dans une dynamique d'action et d'engagement auprès de tous les Laneuvevillois et les Phlinois.

Il est garant du respect du programme pour lequel vous nous avez élus et de sa mise en œuvre.

Ce groupe a pour ambition d'apporter de la valeur ajoutée à nos actions publiques et politiques, et de poursuivre sa volonté de toujours être force de propositions. Pour cela, nous agirons avec détermination.

Composé des 23 conseillers, le groupe a élu pour Président Geoffrey Balland qui est l'interlocuteur privilégié du Maire, lui-même n'en faisant pas partie. Notre Président veille à l'équilibre et à la cohésion du groupe et s'engage à porter et promouvoir les convictions de chaque membre tout en maintenant un esprit fédérateur.

Chaque réunion de travail est un lieu d'échanges et de partage démocratique qui aboutira à l'élaboration de propositions concrètes et constructives pour Réussir notre Ville.

Notre groupe se veut vigilant face à tous les écarts de comportement qui transformeraient des faits et propos en des polémiques stériles.

Nous avons par exemple constaté qu'avec la casquette de "Représentants de Parents d'Elèves" des membres du groupe "Laneuveville Autrement" ont politisé la question des rythmes scolaires au lieu de placer l'enfant au cœur des débats.

N'aurait-il pas été plus opportun de s'impliquer au sein de la Commission des Affaires Scolaires et d'y soulever des questions ? Il s'agit pourtant bien d'un lieu d'échange où chacun peut soumettre des problèmes concrets et chercher des solutions.

Nous regrettons cette absence de propositions concrètes, car la volonté de notre groupe est de s'investir pleinement et de travailler de façon constructive.

UNIR et NON DIVISER tel est notre engagement pour "Réussir notre Ville".

LES REFLETS DE L'HISTOIRE

Connaissez-vous les noms des rues en hommage aux anciens Maires de la commune ?

Elles sont au nombre de quatre, à savoir dans l'ordre chronologique :

Camille OLRY, Joseph, Marc (1797-1874)

En l'honneur de ce maire en 1830, officier d'infanterie. Petite rue en centre-ville, perpendiculaire à l'actuelle rue Patton. Appelée autrefois "rue traversière et ruelle Le Pau".

Naissance à Paris le 26 juin 1819 et décès le 8 décembre 1891 à Laneuveville. Maire pendant 23 ans de 1865 à 1888. Rue appelée autrefois "entre deux rues". Au centre ville derrière la mairie, petite voie parallèle à la rue Patton.

La mairie pavoisée vers 1914

Né le 28 juillet 1884, décédé le 9 mars 1964. Il fut maire de 1919 à 1945. A effectué à ce jour le plus long mandat de premier magistrat, soit 26 ans pendant l'époque troublée de "La bataille oubliée de La Madeleine". Il eut en juin 1940 la lourde tâche de signer les actes de décès des victimes des combats. Issu d'une famille de fermiers, Lucien et son frère Eugène furent mobilisés dans le même régiment au cours de la première guerre mondiale. Lors d'une attaque allemande, Eugène a été tué, et Lucien grièvement blessé au visage ce qui fit de lui une "Gueule cassée". Voie appelée autrefois "ruelle derrière l'église et rue des écoles", au centre-ville.

Né le 5 décembre 1907, décédé le 23 juillet 1972. Maire pendant 22 ans de 1949 à 1972. Par son sérieux et ses compétences a su redonner un élan à la modernisation de la ville. Cette rue est l'ancienne "route ou chemin de Heillecourt". Elle commence rue Lucien Galtier, passe devant le groupe scolaire Montaigu, puis sous le pont de chemin de fer, continue en tournant à droite, longe la voie et se dirige vers le collège de Montaigu à Jarville en passant devant le lotissement Max Franck.

Un présentoir comportant les différents ouvrages publiés par cette association est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Ces ouvrages sont également disponibles à l'achat auprès de la Société d'Histoire.

SCOLAIRE

Le maire est représentant de l'Etat et à **la rentrée prochaine, notre commune devra adopter les nouveaux rythmes scolaires**. L'enjeu de cette réforme est d'améliorer les apprentissages et d'assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant.

Objectifs de la Réforme des Rythmes Scolaires

- Répartir les heures de classe sur la semaine, alléger la journée de classe et programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande,

- Permettre une meilleure articulation des temps scolaires et péri-scolaires,

- Favoriser l'accès à des activités sportives, culturelles ou artistiques.

Depuis 2013, les différents partenaires, Représentants des Parents d'élèves, Enseignants, Education Nationale et Mairie ont été informés et impliqués. En date du 15 octobre 2013, la Commission "Affaires Scolaires" a affirmé sa volonté de **privilégier l'intérêt de l'enfant avant celui des adultes. Elle s'est appuyée sur les études des chrono-biologistes.** La majorité d'entre eux souligne la réduction des performances de l'enfant observée entre 12h00 et 14h00 et donc l'importance de placer les Temps d'Activité Péri-éducatifs (TAP) en début d'après-midi. Concernant les enfants de maternelle, ils conseillent également d'empiéter le moins possible sur les temps d'apprentissage avec l'enseignant et donc de placer les TAP après la pause méridienne et pendant le temps de sieste.

Cette préconisation n'a pas été retenue. **Le groupe de travail composé des enseignants et des Représentants de Parents d'élèves a voté majoritairement pour une fin de la journée scolaire à 15h30.**

C'est donc dans l**e respect de ce vote démocratique** que les réflexions se sont poursuivies et que la municipalité a cherché une organisation des temps péri-scolaires optimale pour l'enfant.

Après les annonces du nouveau ministre de l'Education Nationale et ses propositions d'assouplissement, la mairie a souhaité ouvrir à nouveau les débats. En date du 6 mai 2014, il a été demandé aux Directeurs des écoles des différents groupes scolaires l'organisation de Conseils d'écoles extraordinaires. Ces Conseils se sont réunis les 20 et 22 mai.

La Commission "Vie scolaire, Enfance, Jeunesse et Actions sociales" a proposé un regroupement des activités péri-éducatives sur un après-midi (de préférence le mardi ou le jeudi) facilitant ainsi leur organisation et un maintien des horaires scolaires actuels les autres jours (fin des cours à 16h30) avec école le mercredi matin (le décret du 7 mai 2014 offrant cette possibilité).

Les Représentants de Parents d'élèves, les enseignants et les représentants de la Mairie ont voté à bulletin secret les horaires d'école dans le respect des préconisations de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Sur cinq conseils d'école, trois ont voté pour les horaires initiaux avec une fin des cours à 15h30 et une répartition des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées.

En réunion restreinte devant les Représentants de Parents d'élèves et les ATSEM le 12 juin, puis en réunion publique le 25 juin 2014, **la Mairie a présenté l'organisation des différents temps de l'enfant à la rentrée.**

Lundi Jeudi	Garderie 7H30-8H30	ECOLE 8H30-11H45	CANTINE 11H45-13H30	ECOLE 13H30-15H30	TAP 15h30-16h45	Garderie 16h45-18h45
Mardi Vendredi	Garderie 7H30-8H30	ECOLE 8H30-11H45	CANTINE 11H45-13H30	ECOLE 13H30-15H30	PAUSE ½ heure 15h30-16h00 ETUDE 16h00-16H45 *(1)	Garderie 16H45-18H30 *(2)
Mercredi	Garderie 7h30-8h30	ECOLE 8h30-11h30	Garderie 11h30-12h30			

(1) Uniquement pour les écoles élémentaires
(2) A partir de 15h30 pour les enfants des maternelles ou les enfants d'élémentaires

A cette occasion, la Mairie a de nouveau exprimé **sa volonté d'offrir des temps de qualité aux enfants sur des créneaux d'1h15** leur permettant ainsi de se déplacer (pour les élèves d'élémentaires) vers les salles de sport. Elle a réaffirmé **son engagement sur la gratuité des TAP pour l'année scolaire 2014-2015** malgré un coût de la réforme d'environ 90 000 € pour la commune (l'aide de l'état de 32 600 € sera apportée uniquement la première année).

Des groupes de travail se sont réunis dans les écoles pour élaborer une charte de l'animateur, un règlement de fonctionnement des TAP et une trame de fiche pédagogique (la commission examinera chaque activité proposée par les animateurs avant sa mise en œuvre dans les écoles).

Un "Mode d'emploi" pour la rentrée ainsi qu'une fiche d'inscription ont été adressés aux familles concernées le 26 juin. Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet de la Mairie.

Nous sommes depuis plusieurs semaines dans une phase de recrutement. **Les ATSEM au sein des écoles maternelles ont exprimé leur volonté pour la plupart d'entre elles de s'investir auprès des enfants et nous tenons à les remercier ainsi que les animateurs des associations locales qui ont fait acte de candidature.** Jusqu'en septembre, les recrutements vont se poursuivre. Toutes les ressources locales seront privilégiées.

A la rentrée scolaire 2014-2015, nous poursuivrons les groupes de travail associant les Directeurs des écoles, les représentants de parents d'élèves, des ATSEM, de la halte-garderie, de la Commission Affaires Scolaires et bien sûr, Jean-Michel Pereira**, pour que cette expérimentation, qui débutera fin septembre 2014, soit source d'épanouissement pour les enfants dans un cadre sécurisé.**

Kermesses de fin d'année dans les écoles

Maternelle Montaigu

Ambiance chaleureuse et détendue aux 5 Fontaines le samedi 14 juin pour la kermesse. Les plus petits ont ouvert le bal par des danses, les plus grands ont chanté ensemble. Les CE2, CM1 et CM2 ont dansé sur des rythmes contemporains. Différents jeux étaient proposés : pêche aux canards, chamboule-tout, château gonflable, tatouage... sans oublier bonbons et pâtisseries au stand buvette. En résumé moment très apprécié de tous.

Après leur représentation de danse, les enfants se sont divertis sur les différentes activités qui leur étaient proposées. Un moment très apprécié par les petits et les grands.

Groupe scolaire des 5 Fontaines

A la maternelle du Centre, après le spectacle donné par les enfants, ils ont pu jouer aux différents stands. Une tombola était organisée et le stand pâtisserie était très apprécié.

Maternelle Centre

Cross scolaire - 2ème édition

Organisée par le service des sports de la ville et l'OMS, cette manifestation a connu un grand succès puisque ce ne sont pas moins de quatre cents élèves des trois groupes scolaires de la commune qui y ont participé.

Les CP et CE1 avaient à parcourir 950 m et les CE2, CM1 et CM2 devaient effectuer une boucle de 1.400 m.

Ce cross s'est déroulé au Parc Fenal sur 10 courses filles et garçons séparément. Les trois premiers de chaque course ont été récompensés. Tous les participants ont reçu une barre de céréales et une boisson.

Merci aux parents, bénévoles et élus présents pour leur aide.

Départs à l'école du Centre

Moment d'émotion samedi 28 juin à l'école primaire du Centre où une réception était donnée pour deux départs d'enseignantes. Sophie Guillaumot, Adjointe à la vie scolaire accompagnée de Katy Delaplace, ont souhaité à Madame Briand qui va exercer ses fonctions sous d'autres cieux que les nôtres une poursuite de carrière épanouissante et à Madame Fabris une retraite heureuse, entourée de sa famille et de ses proches avant de leur offrir un bouquet.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Chasse du Trésor

Un beau soleil attendait tous les enfants dans le parc de la MJC pour la chasse au trésor. Une trentaine d'enfants accompagnée de leurs parents se sont amusés à trouver la clé qui ouvre le trésor. Pour cela, différents jeux leur procuraient les indices nécessaires (chamboule-tout, course en sac, questions ou golf...).

Le trésor rempli de bonbons fut ouvert vers 16 h et un goûter fut servi.

Une bonne après-midi de rigolade !

Dernier conseil municipal

Deux évènements importants pour ce dernier conseil des enfants du mandat 2013-2014.

Dans un 1er temps, les petits élus ont offert un cadeau aux lauréats du concours de dessins.

Après, ce fut le tour des 12 CM2 qui quittent l'assemblée d'être remerciés de leur participation au C.M.E. En effet, ils rejoindront le collège à la rentrée et seront remplacés par 12 nouveaux petits élus de CM1.

Matinée de nettoyage

Dans le cadre de leurs actions en matière d'environnement, les petits élus avaient programmé une matinée de nettoyage.

Seule une quinzaine de personnes est venue au rendez-vous ce 17 mai, mais la motivation ne manquait pas.

Deux équipes se sont partagées les tâches, l'une se chargeant de nettoyer le long du canal de jonction et l'autre est partie en direction du parc Fenal et des 5 Fontaines. A leur retour, une collation était servie pour les remercier de leur travail.

Concours de dessins

Comme l'an dernier, le Conseil Municipal des Enfants avait organisé un concours de photos, de dessins et poèmes. Le thème retenu cette année était "l'eau et la lumière". Les artistes avaient jusqu'au 8 juin pour déposer leurs œuvres. Les lauréats ont été récompensés lors du dernier conseil municipal d'enfants.

ACTIONS SOCIALES

Aide à la rentrée scolaire 2014-2015

Même si nous sommes au début des vacances d'été nous vous rappelons qu'un bon d'achat est délivré sur présentation d'un certificat de scolarité pour les 11 à 23 ans scolarisés hors de la commune, bon à utiliser chez les commerçants Laneuvevillois (trois tranches de valeur sont appliquées selon le niveau d'études). Cette aide est aussi consentie aux enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés hors commune (en établissement spécialisé).

Repas de nos aînés

Rendez-vous comme chaque année avec nos aînés pour le repas convivial (destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus) qui se déroulera le 11 octobre prochain. Venez passer un bon moment avec les élus de votre commune. Les doyens de cette journée seront honorés : un homme et une femme.

Plan canicule

Dans le cadre du Plan Canicule, le Centre Communal d'Actions Sociales doit tenir à jour un registre des personnes vulnérables résidant sur la commune. Registre qui permettra, en cas de déclenchement du plan d'alerte par la préfecture de contacter les personnes concernées.

Les bénéficiaires de l'Allocation Personnelle d'Autonomie (APA) ou de l'Allocation Prestation de Compensation d'Handicap (APCH) recevront un courrier du Conseil Général avec coupon réponse à retourner au CCAS.

Toute personne souhaitant s'inscrire sur ce registre doit se faire connaître auprès du CCAS de notre commune au 03.83.51.21.46.

Forum emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi, venez rencontrer des entrepreneurs présents à la :

6ème rencontre inter-communale pour l'emploi
qui se déroulera à Houdemont
le 18 septembre 2014
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
au Complexe Sportif du Mancès

(bus Stan lignes 7 et 17 arrêts "Mancès"
ligne 14 arrêt "Gare).

Les "Aulnois" en fête

Entrez dans la danse...

L'association CASCA nouvelle génération a organisé une journée festive le 15 juin dernier.

Les organisateurs de cette manifestation ont tout mis en oeuvre pour que cette journée soit une réussite. Les enfants ont participé eux aussi et leurs yeux brillants de fierté faisaient plaisir à voir. Ils avaient confié lors d'une enquête à l'initiative des services sociaux, représentés par l'assitante sociale de secteur Mme MAAZOUZ, qu'ils aimeraient voir leur lieu de vie plus animé... PARI GAGNÉ !

Les travailleurs sociaux du Conseil Général, le bailleur SLH, AILES, la MJC, NO NA ME, le CCAS se sont tous investis.

Nous continuerons à soutenir cette association, sa présidente Madame ODIN pour accompagner au mieux les actions destinées à faire revivre le quartier.

Très belle journée, jeux, chants, danses toutes générations confondues.

M.J.C.

Mercredis - Centre de Loisirs

Pendant les centres de loisirs à la MJC le rythme des enfants est pris en compte toute la journée.

Par exemple, après les repas, en fonction de l'âge des enfants, des activités de temps calme sont proposées.

Les plus petits peuvent éventuellement dormir et les plus grands jouer tranquillement.

Préparation du projet "Festival d'Impro"

Les jeunes phosphorent sous la houlette de Florian Noël, Gaëlle Gérard et Tony Laroche.

En effet, le Pôle Ado a accompagné et soutenu les commissions jeunesse 11/13 ans et 14/17 ans dans leurs projets d'autofinancement tout au long de l'année. Des troupes de théâtre d'improvisation se sont déplacées à la MJC depuis le début de l'année et ont contribué à la concrétisation de leurs projets.

Leur travail a abouti, avec l'aide de leurs parents, à la soirée d'improvisation du vendredi 27 juin.

Les 14/17 ans partiront au Lac des Sapins près de Lyon et le 11/13 ans se rendront au bord du Lac d'Annecy du 14 au 18 juillet 2014.

Spectacle théâtral

Le groupe de l'atelier théâtre accompagné musicalement par les membres de l'orchestre de l'école de musique de la MJC a présenté un spectacle :

"c'est qui l'chef".

Au coeur du sujet, le pouvoir, la conscience, le partage du territoire et la démocratie.

ASSOCIATIONS

E.S.L. Foot

Les deux équipes de la catégorie U13 (13 ans et moins) ont réalisé une très belle saison. L'équipe 1 évoluera au plus haut niveau de la ligue en 2014-2015 et l'équipe 2 se hisse à la division la plus haute du district.

Un grand bravo.

Victoire des vétérans en finale de la coupe du district remportée face à Saulxures sur le score de 1 - 0. Toutes nos félicitations.

Un déplacement à Auerbach, ville jumelle, a eu lieu récemment et le club de Laneuveville-devant-Nancy a remporté le challenge municipal.

Triathlon

Très belles performances des équipes du Triathlon laneuvevillois lors de leur déplacement à Saint-Avold.

Tous les objectifs ont été atteints et bien au-delà des espérances avec une grosse mobilisation et implication des trente athlètes constituant cinq équipes coachées par Manu.

Exposition dentelles

Très belle exposition organisée par le Club détente, section-dentelles de Laneuveville devant Nancy à la salle des fêtes.

Tous les visiteurs ont pu découvrir de magnifiques réalisations concoctées par des doigts de fée : patchwork, dentelles, points de croix, points comptés, cadres en rubans...

Cette exposition a lieu tous les deux ans, à noter sur votre agenda.

ECONOMIE

L'économie circulaire - créateur de richesse partagée

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire se différencie des processus industriels habituels, qui tendent à épuiser d'un côté des ressources et à accumuler de l'autre des déchets, en cherchant à prendre comme modèle les cycles des écosystèmes naturels. A une économie linéaire peut se substituer une économie circulaire dans laquelle il s'agit de réduire, de récupérer, de réutiliser, de réparer et de recycler les productions. Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles, elle permet de faire des économies grâce, notamment, au traitement des déchets qui, une fois valorisés et recyclés, constituent une ressource indispensable à forte valeur ajoutée.

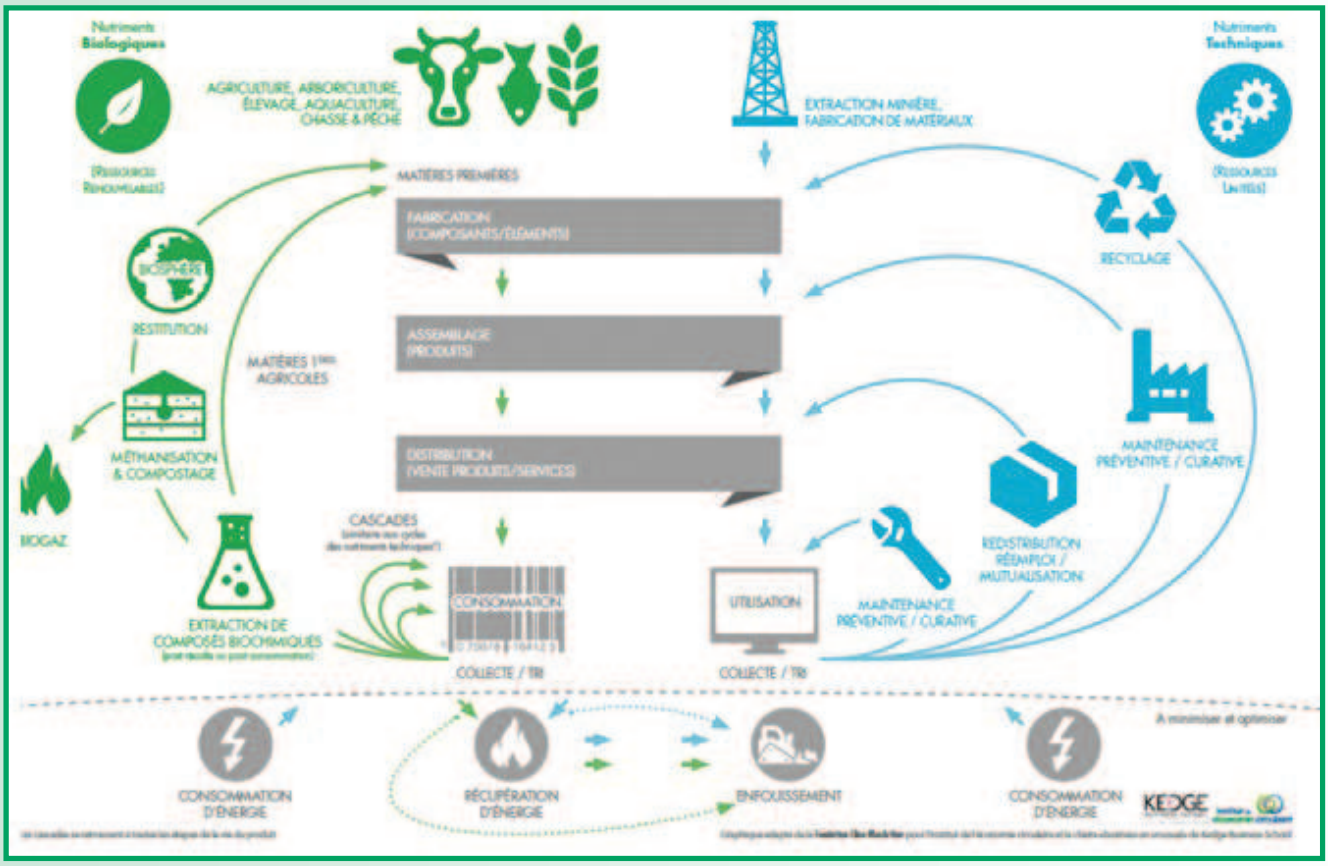

Qu'est-ce que le recyclage ?

Le recyclage consiste, au sens propre, à " réintroduire dans un cycle " un déchet qui, par définition, est en fin de vie. Ce cycle est un cycle économique, ou encore un cycle de vie.

En effet, un déchet n'a de façon largement entendue plus de valeur : c'est ce qui a été abandonné. En recyclant, on réintroduit donc un produit dans un cycle de valeur en créant et en vendant une matière première, issue du recyclage, directement utilisable par l'industriel.

ECONOMIE

Et en France ?

Les entreprises du Recyclage ont :

Collecté	Produit
33,5 millions	26,3 millions
de tonnes de déchets	de tonnes de matières premières recyclées

RECYCLER, C'EST ETRE RESPONSABLE AU QUOTIDEN

Avoir un rôle écologique : Fabriquer des matières Made in France

- **Une tonne de papier recyclé permet de préserver 19 arbres adultes et 100 m3 d'eau.**

- **Une tonne de plastique recyclé, c'est 830 litres de pétrole économisé.**

- **Il faut trois fois moins d'énergie pour produire du verre à partir de verre usagé qu'à partir de sable.**

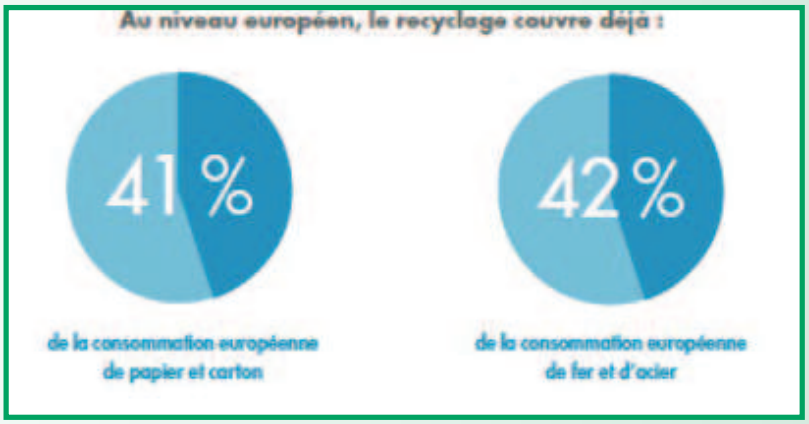
Au niveau européen, le recyclage couvre déjà :
41 %
de la consommation européenne de papier et carton
42 %
de la consommation européenne de fer et d'acier

Avoir un rôle sociétal : Créer des emplois d'avenir

Le secteur offre près de 26 000 emplois sur le territoire français.

Les emplois générés par la collecte, le traitement et la valorisation des déchets sont des emplois de proximité et non-délocalisables.

Entre 1999 et 2009, l'emploi, dans la branche, a progressé de 2% par an en moyenne, ce qui correspond à une création nette de 9000 emplois environ.

AU GRAND NANCY, TRIER C'EST ETRE ECO-RESPONSABLE

La quantité totale des déchets produits par les habitants était pour 2012 de 130 500 tonnes.

Près de 26% de ces déchets (environ 34 000 tonnes) ont été recyclés et 64% (84 000 tonnes) ont fait l'objet d'une valorisation énergétique (incinération et utilisation chaufferie).

Cela représente environ 300 emplois créés sur la communauté.

Les habitants de Laneuveville devant Nancy participent activement à ce résultat et au développement de cette économie responsable.

ENVIRONNEMENT

Stéphane Degeilh, Adjoint à l'environnement a proposé deux sorties en rapport avec la nature :

Observation des oiseaux

Une quinzaine de personnes a répondu à l'invitation de la municipalité pour découvrir la faune ornithologique de la commune, sortie animée par Monsieur Moitrot, président de la Ligue de Protection des Oiseaux.

A l'aide de jumelles et d'une longue-vue, chacun a pu observer différentes espèces : fauvette à tête noire, phragmite des joncs, hirondelle, sterne, héron, bergeronnette jaune, cygne, ouette d'Egypte...

Très belles découvertes dans la bonne humeur.

Découverte de la flore

Une quinzaine de personnes s'était réunie pour découvrir et apprendre à reconnaître les plantes qui constituent notre environnement. Cette sortie était organisée par la Ville de Laneuveville en collaboration avec l'association FLORAINE. Michel Klein, ancien Laneuvevillois, botaniste et retraité des Jardins Botaniques était l'animateur de cette manifestation. Malgré des sols desséchés, une cinquantaine d'espèces végétales ont pu être identifiées telles que benoîte, lotier, tussilage, panais, géranium, brunelle et bien d'autres encore. Des explications étaient fournies sur l'utilisation de certaines plantes comme le plantain pour calmer les douleurs dues aux piqûres d'insectes ou d'orties ou bien encore la chélidoine dont le suc permet de faire disparaître les verrues. Un point d'histoire remontant aux dinosaures a aussi été abordé par rapport à l'ancêtre de la prêle qui à cette époque pouvait atteindre une trentaine de mètres de haut.

Les participants étaient conquis, rendez-vous l'an prochain.

INFORMATIONS

Dates à retenir

05/09/2014	Forum des associations - Portes ouvertes MJC
17/09/2014	Collecte de sang
20/09/2014	Jeux de la Communauté Urbaine
21/09/2014	Triathlon de Laneuveville-devant-Nancy
22 au 25/09/2014	Bourse aux vêtements enfants
29/09 au 01/10/2014	Bourse aux vêtements adultes
05/10/2014	Semi-marathon de Nancy
03 au 06/10/2014	Exposition de champignons
11/10/2014	Repas des Anciens
25 au 26/10/2014	Jumelage Auerbach-Laneuveville-devant-Nancy
01/11 au 16/11/2014	Exposition Claude Conti "Une Forêt de Livres" MJC

SITE INTERNET : http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr